

COMPTE RENDU DU TROISIEME CONSEIL ECOLE DU 22 JUIN 2017

Présents : Mmes Pichet, Delpech, Barlatier, Benali, Tafilet, Léger (enseignantes), Mme Barillon (psychologue), Mme Thévenin (maître E), Mme Dubois (DDEN), Mme Hertz (présidente du SIVOS), Mmes Bellande, Chaulet, Gohard, Lecoinque, Lucas, Martinez, Rivière, M Vies (parents d'élèves), M Marcon (directeur)

Absents excusés : Mme Fortin (IEN), Mme Deroua (ZIL), Mme Martinez

Ordre du jour :

- **Effectifs, répartitions 2017 /2018**
- **Passages et maintiens**
- **bilan RASED**
- **Organisation scolaire: semaine des 4 jours**
- **Projets de classe et d'école : bilan**
- **Questions diverses des parents**

1) Effectifs, répartitions 2017 /2018

Compte tenu des effectifs, l'année prochaine voit arriver une nouvelle disposition pédagogique au niveau des classes.

A ce jour on s'oriente vers la répartition suivante :

CP : 25 Mme Barlatier

CP/CE1 : 22 (12+10) Mme Pichet

CE1/CE2 : 21 (15+6) Mme Benali

CE2 : 22 Mme Delpech

CE2/CM1 : 19 (8+ 11) Mme Gaudreau

CM1 : 20 M Marcon/ Mme Léger

CM2 : 26 Mme Redouin

Signalons le départ de Mme Laveau et l'arrivée de Mmes Gaudreau et Redouin.

2) Passages et maintiens

La commission de passage a validé les propositions du conseil des maîtres : le maintien de 2 CP et un saut de classe d'une élève du CE2 au CM2.

3) Bilan RASED

Les interventions du RASED, rattaché à l'école de St Amand Longpré, se font sur un secteur couvrant 16 (5 RPI) écoles, soit 1100 élèves dont 254 à St Amand.

Constitution du RASED :

- Mme Thévenin, enseignante spécialisée sur le versant pédagogique (Maître E)
- Mme Barillon, psychologue de l'Education Nationale

A souligner : absence d'un enseignant spécialisé travaillant auprès d'enfants présentant des difficultés d'adaptation et de comportement (Maître G).

La psychologue scolaire :

- Intervient à la demande des enseignants et des familles.
- Organise des entretiens avec les enfants, réalise des bilans psychologiques avec l'accord des parents.
- Accompagne les élèves et les familles dans le cadre des orientations vers les enseignements adaptés (SEGPA, ULIS, dossier à instruire auprès de la MDPH)
- fait le lien avec les partenaires extérieurs travaillant avec l'enfant : orthophonistes, psychologues, centre de soins, CAMSP, SESSAD, CMPP, praticiens libéraux, médecine scolaire...)

Sur le nombre total des enfants suivis :

- 11 % concerne le cycle 1,
- 50 % le cycle 2 et
- 30 % le cycle 3,
- 9 % la classe ULIS.

Sur l'ensemble des prises en charge, 1/3 des enfants sont scolarisés à Saint-Amand, ce qui correspond à environ 15 % de l'effectif du groupe scolaire.

Le maître E :

Les actions mises en place ont principalement concerné la remédiation pour répondre aux demandes d'aide des enseignants, avec quelques actions de prévention au début du CP, et en fin d'année pour les GS de maternelle.

Les actions de prévention :

il s'agit de détecter d'éventuelles difficultés d'apprentissage et de tenter d'y remédier avant qu'elles ne s'implantent plus profondément. Le principal objectif de la prévention vise le langage et la catégorisation, préalables nécessaires à une entrée au CP plus aisée.

Dans le cadre de la prévention, tous les élèves sont concernés et se voient proposer les mêmes activités par petits groupes. l'enseignant spécialisé se pose alors en observateur. Par la suite, les plus fragiles se voient proposer une aide avant la fin de l'année, qui pourra être reprise dès le début du CP.

Les actions de remédiation :

60 % du temps de remédiation s'est effectué à l'école de Saint-Amand, le reste du secteur ayant bénéficié des 40 % restants. Pour la totalité, les domaines concernés sont répartis comme suit :

- 35 % du nombre total des séances en lecture décodage
- 29 % pour le système de numération décimale positionnelle
- 12 % pour la compréhension de lecture
- 8 % pour la conceptualisation de la langue
- 7 % pour le développement de l'esprit logique

Concernant la répartition par niveau du nombre d'élèves pris en charge :

- 41 % pour le CE1
- 17 % au CP
- 16 % en GS
- 16 % au CE2
- 9 % au CM1

Les membres du RASED remercient les efforts financiers auxquels consent le Sivos, notamment pour l'achat de matériel de test.

4) Organisation scolaire : semaine des 4 jours.

Suite à la proposition faite aux communes et aux écoles, le SIVOS a consulté les familles et les membres du syndicat scolaire.

Le SIVOS, les enseignants et les familles avec plus de 85 % d'avis favorables se sont prononcés unanimement pour ce retour à une semaine de 4 jours.

L'école propose un vote pour un retour à une semaine de 4 jours afin d'entériner les avis favorables du syndicat scolaire, des enseignants et des familles.

QUI SOUHAITE UN RETOUR À UNE SEMAINE DE 4 JOURS ?

Résultats du vote de ce jour

19 votants

16 pour

1 contre et 2 abstentions.

Donc à la majorité le conseil école se prononce pour un retour à la semaine de 4 jours.

5) Bilan des projets de classe

Ulis : Projets des classes de référence et sortie au cirque

CP : projet piscine de 10 séances avec comme objectif la familiarisation du milieu aquatique. Ce projet est reconduit l'an prochain.

Le lien GS/CP a bien fonctionné (lecture d'histoires)

Une sortie à Beauregard vient finaliser le projet des portraits.

CP/CE1 : projet piscine pour les CP reconduit.

Liaison GS/CP.

Intervention musique avec l'école de Lancé. Spectacle musical. Projet reconduit.

Rencontres USEP et sortie à Arville.

CE1 : Maison de la magie, projets avec les CP/CE1 et rencontres USEP.

CE2 : intervention avec la Fédération Française de Football sur 4 séances

Interventions avec le club de tennis de St Amand

Prix Cric-Crac

Permis piéton

Spectacle musical avec les CM1/CM2

Sortie au Puy du Fou

CE2/CM1 : intervention avec la Fédération Française de Football sur 4 séances

Interventions avec le club de tennis de St Amand

Projet court-métrage tout au long de l'année. Présentation demain soir à 18h30 (après 2 jours de tournage). Possibilité de transmettre une clé USB à l'enseignante pour l'obtenir et le montrer à la famille. Présentation du travail aux autres classes la semaine prochaine.

Sortie au Puy du Fou

CM1/CM2 : intervention avec la Fédération Française de Football sur 4 séances

Interventions avec le club de tennis de St Amand

Rencontre avec Amélie Le Fur

Sortie théâtre
Roman historique
Classe de mer

CM2 : intervention avec la Fédération Française de Football sur 4 séances
Interventions avec le club de tennis de St Amand
Rencontre avec Amélie Le Fur
Sortie théâtre
CDER de Blois sensibilisation vélo
Sortie au Puy du Fou

6) Questions diverses des parents élus :

- Est-ce qu'il y aura une liste de fournitures scolaires en septembre? Si non, pourquoi?

Réponse du directeur : il est difficile en fin d'année scolaire de fournir une liste de rentrée étant donné les changements d'enseignants. Une petite liste, propre à chaque classe sera donnée en septembre.

Le Directeur rappelle ici que l'école publique s'attache à ne demander que très peu de choses et que ces quelques achats ne seront pas demandés d'une semaine pour l'autre.

- Dans le règlement intérieur de l'école, il est demandé aux parents de prévenir l'école sans délai quand l'enfant est absent. Quelles sont les démarches côté enseignants lorsqu'un élève manque à l'appel ? Les parents sont-ils contactés immédiatement ? Pour la prochaine rentrée scolaire, un paragraphe à ce sujet peut-il être rajouté ?

Réponse du directeur : ce dispositif a été mis en place à la rentrée 2016 et nous permet de savoir chaque jour où sont les élèves.

Les absents sont en principe appelés dans la matinée et au plus vite.

La grande majorité des parents prévient l'école. De plus les familles ont la possibilité de prévenir par mail ou téléphone. Un paragraphe des dispositions prises (appel des familles) ne sera pas ajouté de peur que les familles attendent le coup de fil pour prévenir....

Conseil d'école terminé à 19h30

Le Directeur
M Marcon